

PROJET

*Construisons ensemble
l'avenir économique du territoire*

**Stratégie métropolitaine de
développement économique**



*Construisons ensemble
l'avenir économique du territoire*

**Stratégie métropolitaine de
développement économique**

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Pourquoi une stratégie métropolitaine de développement économique ?

Brest, une métropole fédératrice

LA STRATÉGIE

Des constats partagés pour mieux construire ensemble

Des défis communs et des projets prioritaires

Une nouvelle gouvernance du développement économique

LES OBJECTIFS DÉTAILLÉS

Une ambition traduite en objectifs

INTRODUCTION

Pourquoi une stratégie métropolitaine de développement économique?

Pourquoi le développement économique ?

Le développement économique vise un objectif collectif majeur : l'emploi.

L'emploi ne peut progresser que si notre tissu économique est compétitif et en croissance, si la richesse globale de ses acteurs, entreprises, ménages et collectivités publiques, est elle-même en augmentation durable, et si cet accroissement se réinjecte dans notre économie.

Cela suppose l'existence d'une dynamique, d'un mouvement vertueux qui trouve sa force motrice dans les initiatives et décisions des acteurs privés et publics.

Pourquoi une stratégie de développement économique ?

Pour qu'il y ait initiatives et décisions, il faut une vision d'avenir : imaginer et dessiner des horizons, choisir les bons chemins pour aller dans la direction voulue.

Il faut pour cela disposer d'atouts, ou les construire, travailler les points faibles, prendre en considération les difficultés pour mieux les surmonter.

Et Brest n'est pas seule au monde ! Et le monde est vaste et complexe !

Cela nécessite de pousser les analyses à différentes échelles selon les sujets à examiner, du local à l'international.

Dans ces différents espaces, il s'agit donc d'identifier collectivement les défis qui se présentent à nous, de déterminer les objectifs qui leur répondent, et de proposer une gouvernance qui mette en synergie les acteurs publics et privés concernés afin de travailler dans la durée à la mise en œuvre des options choisies.

C'est toute l'ambition de notre stratégie métropolitaine de développement économique.

Pourquoi une stratégie métropolitaine de développement économique ?

Depuis le 1er janvier 2015, la communauté urbaine de Brest a accédé au statut de métropole défini par la nouvelle loi MAPTAM. C'est la reconnaissance de l'importance de ses fonctions métropolitaines qui bénéficient à l'ouest breton (fonctions internationales, nationales, régionales), de son offre urbaine (éducation, santé, ...), de la taille de sa zone d'emploi, reconnaissance aussi des cadres de dialogue institués à différentes échelles (pôle métropolitain du Pays de Brest, ententes avec Quimper, Morlaix et Lannion, pôle métropolitain Loire-Bretagne, coopérations internationales).

La loi NOTRe du 7 août 2015 attribue clairement la responsabilité de la stratégie économique à la Région. Celle-ci doit élaborer à ce titre un schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) document de programmation à valeur prescriptive. Les mêmes textes prévoient également que les orientations fassent l'objet d'une élaboration commune, par la Région et la Métropole, pour ce qui concerne le territoire métropolitain.

Dans ce nouveau contexte, notre stratégie métropolitaine de développement économique (SMDE) a donc une double vocation :

-être la plateforme de travail collectif des acteurs publics et privés pour amplifier la dynamique économique de l'aire métropolitaine brestoise

-être la contribution de Brest métropole et de ses partenaires à la SRDEII portée par la Région Bretagne

Brest, une métropole fédératrice et mobilisatrice

Parmi les 14 nouvelles métropoles françaises, Brest est sans doute, et à plus d'un titre, l'une des plus singulières.

Une métropole « du tonnerre » disent certains !

Métropole depuis 2015, précédemment seule communauté urbaine de Bretagne depuis 1974, Brest exerce, avec un niveau élevé d'intégration, des compétences juridiques que des métropoles plus importantes n'ont pas encore.

À la pointe de la Bretagne, région maillée d'un réseau d'agglomérations et de 2 métropoles, Brest joue le rôle de métropole d'équilibre du grand ouest.

Brest métropole et la zone d'emploi de Brest

Constituée de 8 communes qui rassemblent 207 000 habitants, Brest est la plus petite des métropoles françaises au plan institutionnel.

Mais elle est le centre de gravité d'une zone d'emploi bien plus vaste, qui regroupe 123 communes et 466 000 habitants.

Avec 120 000 emplois dans le secteur privé, et 65 000 dans le secteur public du fait du poids important des activités de défense, la zone d'emploi de Brest totalise 185 000 emplois répartis dans environ 27 000 établissements de toutes tailles et de toute nature.

Fonctions métropolitaines

La métropole brestoise se singularise par la présence, sur son territoire, de fonctions métropolitaines stratégiques de l'Etat, liées à la mer : premier port militaire de la façade atlantique et premier site français de formation pour la Marine Nationale, siège de la Force océanique stratégique et de la base de défense Brest-Lorient, siège d'agences et d'organismes nationaux, et site reconnu dans la recherche marine à l'échelle mondiale.

Sur cet espace se déploient d'autres grandes fonctions métropolitaines : université et grandes écoles, des centres de recherche internationaux et nationaux, l'aéroport international, les activités portuaires, la santé avec le CHRU et le réseau de cliniques, des équipements de formation, culturels, touristiques, des centres de décisions, des entreprises qui exportent partout dans le monde, des réseaux commerciaux et de services, la présence de grands investisseurs étrangers...

C'est aussi un territoire du bien vivre ensemble, de culture, d'évènements, de fêtes et de partage.

Tous les quatre ans, les Fêtes maritimes de Brest rassemblent des marins et des navires du monde entier.

La rade de Brest est régulièrement le théâtre de courses océaniques de compétitions internationales de voile.

Brest est aussi un haut lieu du tourisme, de partage de la culture scientifique avec Océanopolis ou le Conservatoire national botanique. Le Quartz est première scène nationale hors Paris pour l'importance de son public, et le Fonds Hélène et Edouard Leclerc pour la culture propose à Landerneau, depuis 2011, des expositions d'art contemporain de grande envergure. Terre de festivals, l'offre culturelle est riche et rayonne avec notamment Astropolis à Brest, la Fête du bruit à Landerneau, le festival du bout du monde à Crozon, et, à proximité, le festival des Vieilles Charrues.

Ces fonctions métropolitaines contribuent au rayonnement régional, national ou international du territoire, sont porteuses d'attraction, d'entraînement et de développement. La plupart d'entre elles étant stratégiques pour l'Etat, elles ont fait que Brest a obtenu le statut de métropole, faisant la démonstration qu'une métropole se définit plus par ses fonctions exercées au bénéfice de différentes échelles territoriales que par la seule taille de sa population.

Brest métropole et le pays de Brest

La zone d'emploi et le bassin d'habitat constituent l'unité territoriale de la vie quotidienne métropolitaine, que le pays de Brest approche assez bien. C'est l'espace de coopération des intercommunalités associées dans le syndicat mixte Pôle métropolitain du pays de Brest, qui regroupe 7 EPCI, 89 communes et 410 000 habitants, C'est l'espace privilégié de l'économie résidentielle, qui concerne environ 55% des emplois du pays de Brest, au sein duquel Brest métropole assure l'essentiel des fonctions centrales.

Du local à l'international

La métropole rayonne, irrigue et anime aussi des espaces à d'autres échelles.

Certaines activités privées et publiques ont pour champ d'action des espaces territoriaux bien plus larges, selon l'horizon des marchés visés par les entreprises -régionaux, nationaux, internationaux- selon la géographie des réseaux de partenariat ou des aires de compétence des fonctions métropolitaines présentes. L'espace métropolitain a donc une géométrie variable, selon la nature des activités ou des projets, sans limite spatiale particulière.

Au total, ces activités non résidentielles, privées et publiques, regroupent environ 45% des emplois de Brest métropole.

Ainsi, Brest métropole et ses acteurs coopèrent avec succès avec des territoires proches, comme le démontrent la démarche French Tech Brest +, qui associe Lannion, Morlaix et Quimper, le projet du Campus Mondial de la Mer, en coopération avec Quimper-Concarneau et Roscoff-Morlaix, ou encore l'expérimentation de contrat de réciprocité avec le Centre Ouest Breton.

Des projets et des partenariats majeurs se construisent désormais à l'échelle de la Bretagne occidentale, qui regroupe 1,2 millions d'habitants sur les 3,2 millions que compte la Bretagne.

L'union fait la force !

Travaillons ensemble pour aller plus vite, plus loin et plus haut !

Des constats partagés pour mieux construire ensemble

La stratégie métropolitaine de développement économique : un projet et un mouvement collectifs

Une participation active des acteurs économiques

La construction de la stratégie métropolitaine de développement économique a concerné près de 400 personnes, réunies dans différentes instances :

- Comité d'orientation stratégique du territoire : 20-25 personnes, dirigeants d'entreprises et de réseaux, élus de Brest Métropole et du Pôle métropolitain du pays de Brest, de la Région Bretagne et du Département du Finistère, Etat, chambres consulaires, université, conseil de développement
- Comité de coordination interne à Brest métropole : environ vingt personnes, élus et techniciens.
- Pôle métropolitain du pays de Brest : environ 20-25 élus et techniciens des EPCI membres et les organismes associés, au sein du groupe de pilotage « économie »
- Brest Business Life : groupe de réflexion de 10 dirigeants d'entreprises innovantes
- World Cafés : des moments de créativité et de production collective qui ont rassemblé près de 250 participants en 5 groupes
- Conseil de développement du Pays de Brest : près de 50 personnes dans les réunions de ses commissions économie et prospective, et de son assemblée plénière
- Groupe technique : une vingtaine de techniciens, de Brest métropole, des chambres consulaires, du Pôle métropolitain du pays de Brest, de l'Etat, de la Région, du Département, du Technopôle Brest Iroise, de l'Agence d'urbanisme de Brest Bretagne, de la Maison de l'emploi et de la formation professionnelle.

La stratégie métropolitaine de développement économique est donc un projet collectif, celui de tous ceux qui se sont associés à son élaboration et qui ont bien voulu livrer leur vision économique, leur analyse des forces et faiblesses, des atouts et des perspectives de Brest et de son bassin.

Demain ce projet sera aussi celui de tous les maîtres d'ouvrage qui porteront un ou plusieurs des objectifs définis. Le but est que la stratégie se concrétise par un flux continu d'actions qui fédèrent et entretiennent la mobilisation. Et, au fil du temps, les acteurs associés dans sa gouvernance seront sans doute amenés à ajuster la stratégie, en fonction des évolutions générales que nous devons prendre en considération.

Caractéristiques et traits de caractère

Notre territoire a une personnalité fondée sur des caractéristiques géographiques, historiques, et sur des traits de caractère.

Les caractéristiques géographiques ? La « maritimité », assurément, avec un littoral remarquable et préservé, la rade, les abers, les plages, les déclinaisons portuaires. La ruralité aussi, où sites naturels, biodiversité, et espaces agricoles trouvent leur équilibre. Et un pôle urbain dense, producteur de nombreux services, utiles à la vie quotidienne pour la plupart, ou à dimension métropolitaine et plus rares, dans d'autres domaines.

Les caractéristiques historiques ? Une implication forte et séculaire dans la défense et les activités navales, et maritimes, plus largement.

Les traits de caractère ? Un fort attachement des familles aux valeurs éducatives, une capacité certaine des habitants et des entreprises à se fédérer, à travers le mutualisme, la coopération ou l'action associative, une ouverture européenne, internationale et numérique des mentalités, un certain esprit de conquête. Des traits de caractère qui font la force de la Bretagne, avec des valeurs fortement ancrées, qui servent le développement économique : travail, rigueur, fiabilité, ouverture, solidarité, ...

La stratégie métropolitaine de développement économique s'appuie sur toutes ces singularités, qui la colorent fortement, et qui constituent les forces motrices de ce projet collectif.

Singularités et performances

Eclairer les différents partenaires et acteurs sur les principales thématiques liées au développement économique du territoire, tel est l'objectif du travail de diagnostic que nous avons réalisé.

Quels sont les moteurs du développement économique de la métropole brestoise dans ses différentes dimensions territoriales ? Ses principaux freins ? Quelles sont les mutations en cours ? Les raisons d'y croire ? Quelles sont les projections ?

Autant de questions dont les réponses forment des constats à partager pour mieux agir collectivement ensuite. Des constats qui révèlent un territoire qui joue entre singularités, performances et défis à relever.

Territoire périphérique, et connecté au monde !

La situation géographique du pays de Brest lui confère une source de richesses exceptionnelles autour desquelles se sont bâties des filières économiques d'excellence, avec un environnement et une qualité de vie qui sont cependant à faire mieux connaître.

La situation péninsulaire de la métropole brestoise la conduit à être connectée au monde entier, physiquement et numériquement et à déployer, plus que d'autres, des efforts importants pour renforcer son accessibilité et sa compétitivité.

Un concentré de Glaz économie

Brest métropole et le pays de Brest incarnent bien la Glaz économie, philosophie de la Stratégie régionale de développement, d'innovation et d'internationalisation adoptée par la Région Bretagne fin 2013. Economie bleue, verte, grise, économie de coopération entre des acteurs bien conscients de leur communauté de destin et des nécessaires synergies qui doivent en découler : la stratégie de Brest métropole est en parfaite cohérence et en symbiose avec la stratégie régionale. Ce point a d'autant plus d'importance que Brest constitue la deuxième zone d'emploi régionale.

L'économie bleue : une spécialisation d'excellence qui place Brest sur l'échiquier mondial

Territoire maritime par excellence, avec en vitrine la plus grande rade d'Europe et le parc marin d'Iroise, Brest et ses voisins finistériens (Roscoff et Concarneau notamment) ont développé une économie maritime d'envergure qui fait aujourd'hui leur notoriété internationale et contribue à leur attractivité.

On dénombre 30 500 emplois liés à la mer dans le pays de Brest.

Les deux tiers de ces emplois se concentrent dans la base navale de défense et dans les activités industrielles et tertiaires liées, des grands groupes comme DCNS ou Thales, de nombreux sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs...

La réparation navale civile occupe également une position reconnue à l'échelle internationale.

Pas moins de sept fonctions portuaires majeures sont dénombrées sur le pays Brest : port militaire, de commerce, de réparation navale, de passagers, de pêche, de plaisance, océanographique.

Certains de ces outils permettent le développement des filières maritimes correspondantes, comme la pêche, l'algoculture ou la plaisance. La fonction de port de commerce est de portée plus générale, outil nécessaire à de multiples secteurs et acteurs de l'économie bretonne, tant à l'importation qu'à l'exportation..

Les sciences marines font aussi la renommée internationale de Brest.

Le territoire se place parmi les premiers sites mondiaux de l'excellence scientifique, présentant un large éventail de compétences rares et recherchées, autour de l'Ifremer, de l'Université de Bretagne Occidentale, de grandes écoles, de centres de recherche, d'agences nationales et d'instituts, de centres d'expertise et d'entreprises spécialisées.

Brest est également le siège du pôle mer Bretagne Atlantique, pôle de compétitivité à vocation mondiale.

Et pour aller plus loin encore, Brest et ses partenaires portent la démarche « campus mondial de la mer », soutenue par le Contrat de plan Etat-Région et le Pacte d'avenir pour la Bretagne.

Une agriculture et une industrie agroalimentaire puissantes

La filière agricole occupe 55 % de l'espace du pays de Brest. Elle est fortement ancrée, adossée à une industrie agroalimentaire puissante. Ici, la Bretagne a vu naître certains de ses plus grands entrepreneurs et grandir certaines de ses plus belles réussites industrielles, avec des entreprises qui exportent partout dans le monde.

Crises agricoles, émergence de nouveaux modes de production, de transformation et de consommation, nouvelles exigences environnementales, attractivité des métiers..., les défis à relever sont nombreux mais la filière agricole et agroalimentaire peut s'appuyer sur un appareil de formation, de recherche, d'innovation et logistique performant.

L'excellence de la recherche et de son pôle de formation

Le territoire se distingue par une forte capacité de recherche, notamment dans le secteur public, et autour de thématiques clés en lien avec les axes sectoriels forts du territoire (notamment sciences de la mer, numérique, santé...). Brest se situe ainsi au 3^{ème} rang métropolitain pour la progression des parts d'emplois des cadres des fonctions métropolitaines dans le domaine de la conception recherche. Renforçons ce rayonnement et favorisons la fertilisation au service de la compétitivité des entreprises et de la consolidation de nos secteurs d'activités !

L'innovation est stimulée grâce à un écosystème riche. La démarche technopolitaine a été enclenchée il y a 25 ans maintenant, et depuis, d'autres initiatives majeures sont venues renforcer la dynamique : les pôles de compétitivité, les actions soutenues par le Programme des investissements d'avenir, les organisations autour du numérique comme le dossier Brest Tech+...

Encourageons et stimulons toutes ces dynamiques afin de créer des nouvelles valeurs ajoutées, afin de conquérir de nouveaux marchés et de favoriser la création de startups !

Avec 25 000 étudiants au sein de l'Université de Bretagne Occidentale et de 8 grandes écoles, la métropole brestoise se place comme le 2ème pôle de formation supérieure de Bretagne. Brest se distingue par une part plus importante des effectifs étudiants dans les écoles d'ingénieurs, et par une spécificité autour des formations supérieures maritimes.

La palette des formations professionnelles initiales et continues de tous niveaux est très complète et de qualité, avec notamment des centres d'apprentissage de pointe, et une reconnaissance nationale de nos formations maritimes, avec le label de l'Etat de Campus des métiers et des qualifications des industries de la mer.

Les entreprises locales sont assurées, grâce à ce pôle d'enseignement supérieur et professionnel, de trouver les meilleures compétences pour accroître leur compétitivité.

Des industries en pointe sur les marchés internationaux et nationaux

Brest et son pays comptent un nombre remarquable d'entreprises industrielles reconnues sur les marchés nationaux : industries navales, militaires et civiles, radars, sonars, équipements numériques, équipements pour l'automobile et les transports, production d'énergie, industries agro-alimentaires : la liste est diversifiée et loin d'être exhaustive.

Certes, Brest n'a pas été épargnée par les mutations industrielles observées à l'échelle internationale depuis de trop nombreuses années, ni par les restructurations militaires, mais on aura pu noter que notre territoire a été relativement moins touché que d'autres par ces évolutions négatives pour ce qui concerne le secteur privé.

La tertiarisation du territoire

Brest est devenue une place tertiaire, ce secteur regroupant plus des trois quarts des emplois du bassin.

Cela tient pour une part à l'externalisation, essaimage ou filialisation de certaines activités de services précédemment intégrées à des groupes industriels.

Mais pour une autre part, certaines activités ont atteint une dimension nationale importante, comme la santé, le numérique et la banque-assurance : Brest est aujourd'hui la 3^{ème} métropole française dans le secteur de la banque-assurance avec le siège d'Arkéa et ses filiales.

Un autre point fort est la présence de sièges de réseaux nationaux et internationaux dans le commerce et dans les services ou le tourisme, comme l'hôtellerie.

Le tertiaire public a également une représentation forte. L'emploi public totalise 43 % des emplois sur le territoire (en raison surtout de la forte présence historique des activités nationales de défense), pour une moyenne française de 35 % et européenne de 29 % : c'est le plus fort taux métropolitain.

La question de la création et de la reprise d'entreprise

En raison notamment de la part du secteur public dans l'économie brestoise, le taux de création d'entreprise est inférieur au taux national, mais compensé par un taux de pérennité des entreprises nettement supérieur à la moyenne nationale.

La question de la création et de la reprise d'entreprise est à l'évidence un sujet de premier rang que la SMDE devra traiter activement.

Une croissance démographique qui reste fragile

L'aire du bassin d'habitat de Brest est proche de celle du pays de Brest. C'est donc à cette dernière échelle que la question démographique doit être observée.

Le constat est celui d'un vieillissement de la population et d'un solde migratoire défavorable, qui exigent que soit relevé le défi de l'attractivité : comment attirer et fidéliser les jeunes talents, étudiants, insérer les jeunes sur le marché du travail, renforcer les moteurs économiques locaux pour accroître l'emploi, attirer des familles avec jeunes enfants... ?

Il s'agit de proposer et de mettre en place une offre de services qui facilite l'accueil et l'installation d'entrepreneurs et de nouveaux publics sur le territoire et de mieux faire connaître, au-delà des clichés, la qualité de vie et de relation humaine qu'ils pourront y trouver.

Une connexion étroite entre économie et culture

L'économie et la culture sont liées ici étroitement, à bien des égards.

La production de savoirs est bien symbolisée par les dimensions de Brest, ville universitaire et de recherche. Ce socle a permis la construction d'une démarche de développement, axée sur l'économie de la connaissance, avec le Technopole, les pôles de compétitivité, les autres organismes œuvrant pour la R&D et l'innovation.

La culture, c'est aussi ce que la population locale partage, force motrice qui lui donne envie d'aller plus loin. C'est en particulier la connaissance des océans, qui oriente nombre d'activités économiques, d'évènements et fêtes maritimes. C'est l'identité bretonne qui imprègne notre économie de multiples façons, et qui fait aussi le succès de Produit en Bretagne, dont le siège est à Brest. C'est aussi l'envie de faire ensemble, qui est la clé de voûte des initiatives qui relèvent de l'économie sociale et solidaire.

Le champ culturel concerne également des activités très diverses, autour des médias, de l'édition, de la création, des arts, souvent très concernées par les horizons ouverts par le numérique et ses outils liés, comme les Cantines et les FabLabs.

Enfin, l'initiative publique peut également ouvrir des perspectives, comme l'objectif brestois d'obtenir le label de ville d'art et d'histoire, porteur d'un potentiel d'attractivité et d'image.

Des défis communs, des objectifs et des projets prioritaires

Intégrer le cercle des métropoles françaises, c'est s'engager dans une voie ambitieuse, qui met la performance économique, l'attractivité et la proximité au cœur du projet territorial.

Une telle ambition doit placer la dimension humaine au cœur du dispositif : nous ferons des liens et du partenariat le moteur de la croissance économique et du rayonnement international. N'oublions pas que l'enjeu reste l'emploi : c'est pourquoi cette stratégie métropolitaine de développement économique, dans ses objectifs et moyens, est mobilisée vers le développement des entreprises, la création d'emplois, la réduction du taux de chômage et le bien-être des salariés.

Cinq défis métropolitains pour bâtir l'avenir économique du territoire

Dans un monde de compétition internationale, aux nombreuses métamorphoses, et face à une concurrence rude entre les territoires, la métropole doit identifier les moteurs de sa nouvelle dynamique et miser sur un modèle de développement innovant et équilibré.

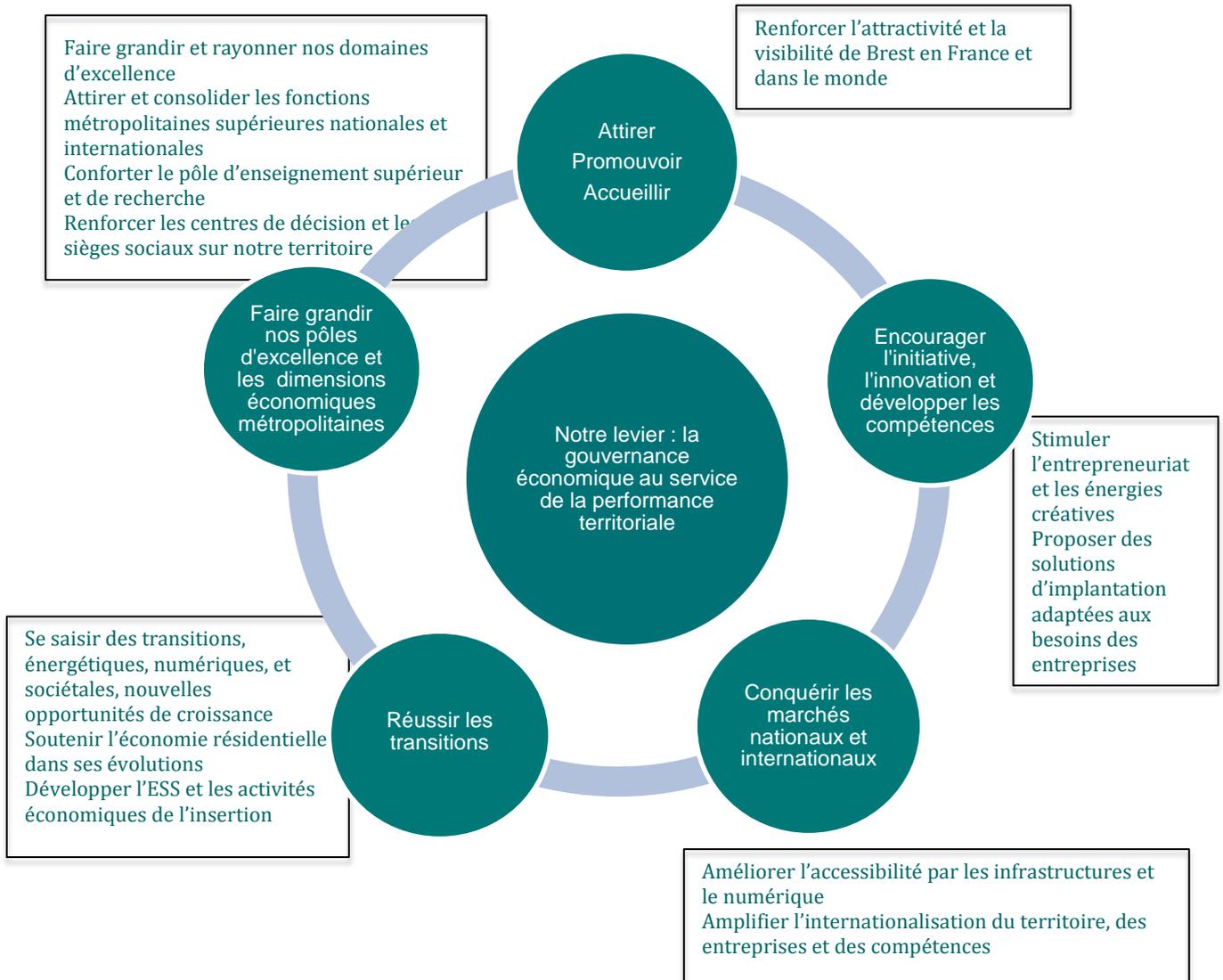
L'objectif collectif est de hisser l'économie du territoire métropolitain, dans toutes ses composantes urbaines et périurbaines, aux meilleurs rangs de l'attractivité, de la compétitivité.

La métropole a de nombreux atouts, des marges de progrès dont elle doit se saisir. L'excellence de nombreux secteurs, les mutations engagées, les potentiels de ses entreprises, sont autant de voies pour l'essor du territoire. La formidable mobilisation des acteurs est aussi l'un de nos meilleurs leviers pour demain.

Riche de ses singularités, de ses atouts, de ses spécialités économiques, de ses entreprises et de leurs ressources humaines, des hommes et des femmes aux multiples talents, forte de son histoire résiliente et de la diversification économique qu'elle a engagée de longue date, très axée sur l'économie de la connaissance, la métropole a de multiples leviers pour amplifier son développement.

C'est cette conscience partagée qui nous fera démultiplier nos forces pour faire de la métropole brestoise une véritable métropole compétitive et attractive. Notre ambition est à la hauteur des enjeux : nous voulons accompagner et développer le dynamisme économique et faire rayonner l'excellence au plan national et international. Nous le ferons en rassemblant et en fédérant l'ensemble de nos partenaires territoriaux, collectivités, entreprises et réseaux économiques dans le cadre d'une nouvelle gouvernance et d'un dialogue renouvelé entre les acteurs publics et les entreprises.

Pour relever ce pari, les parties prenantes de la démarche ont identifié 5 défis majeurs.



Des défis déclinés en objectifs et projets

Les cinq défis fixent le cap. L'ambition projette le développement de la métropole à 5 ou 10 ans. Mais l'exigence de l'efficacité nous impose d'être réactifs et de travailler aussi à plus court terme : le temps des collectivités et celui des entreprises ne sont pas toujours les mêmes. Etre réactif et agile pour répondre aux attentes et projets des entreprises, à leurs contraintes et dans le respect de leurs ressources est un devoir. En temps de difficultés économiques et sociales, cela devient un impératif et l'attente des entreprises est forte dans ce domaine.

Etre agile, c'est aussi être en capacité de nouer des partenariats dans différents espaces, proches ou lointains. Les coopérations sont des leviers centraux pour les métropoles, avec nos territoires environnants ou à l'échelle internationale.

Nous avons décliné nos cinq défis en objectifs et mis en exergue certains d'entre eux, les projets prioritaires à caractère collectif.

Les objectifs sont nombreux et nous avons conscience de la nécessité, au regard des moyens limités et de l'exigence d'efficacité, de devoir prioriser nos actions. C'est pourquoi nous proposons une feuille de route stratégique, qui identifie l'ensemble des objectifs, et priorise les projets extraits de ces derniers.

Une répartition du pilotage des objectifs et projets

Il ne s'agit pas de travailler en vase clos. Il y a nécessité d'agir en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs économiques: c'est tout le sens de la nouvelle gouvernance proposée associant un large panel d'acteurs économiques.

La gouvernance aura pour charge d'identifier les pilotes de chaque objectif et de chaque projet, responsables de leur mise en œuvre et de leur suivi. Brest métropole se propose de réunir les acteurs autour de ce dispositif commun.

Les objectifs seront donc pilotés par un des partenaires du développement économique, dans un calendrier précis. Mais le processus ne doit pas être rigide : les objectifs et projets sont amenés à évoluer en fonction de nouvelles contraintes ou opportunités. Un rendez-vous annuel sera pris pour rendre compte de l'état d'avancement du processus : devoir d'efficacité, moyen de mobiliser !

L'ambition : une métropole qui sait attirer et accueillir

L'attractivité du territoire reste l'enjeu majeur de la stratégie métropolitaine de développement économique.

Notre image est à travailler : les clichés persistent...

Nous ne gagnerons pas ce combat sur l'attractivité en restant focalisés sur la communication, qui demandera beaucoup de ressources et de temps. Nous devons nous différencier par notre offre de services et par la mobilisation des acteurs pour imaginer de nouveaux dispositifs, et une nouvelle manière de révéler les nombreux attraits du territoire.

Ce défi est l'enjeu majeur pour l'ensemble des partenaires qui ont contribué à l'élaboration de cette stratégie métropolitaine de développement économique.

L'identité bretonne et brestoïse est forte ; elle ne doit ni cliver, ni rejeter mais au contraire adresser à l'extérieur des signes d'ouverture, d'accueil, de coopération. Attirer des actifs et des jeunes est une priorité de notre action collective pour faire face au défi démographique auquel sont confrontés le pays de Brest et sa métropole.

L'attractivité et l'accueil concernent aussi très concrètement les activités du tourisme, d'agrément et d'affaires, de services, et du commerce avec notamment pour ce dernier la question importante du nécessaire renforcement de l'attractivité du centre de la métropole.

Osons nous valoriser ! Ce n'est plus une question de pudeur naturelle, mais une nécessité attendue aujourd'hui par tous. N'ayons pas peur de montrer nos réussites et nos atouts. Sachons accueillir les talents et les projets.

❖ **RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LA VISIBILITÉ DE BREST EN FRANCE ET DANS LE MONDE**

L'attractivité de notre territoire est au cœur de nos préoccupations. Nous devons rompre avec un important déficit, une image en décalage avec nos réels atouts. Nous devons rendre plus fiers nos habitants, valoriser toutes nos pépites et réussites, mobiliser les ambassadeurs du territoire.

Les cibles prioritaires de nos actions en faveur de l'attractivité du territoire doivent être les actifs et les étudiants, afin d'apporter les ressources dynamisantes et de contrer les déséquilibres démographiques annoncés.

3 projets prioritaires parmi les 10 objectifs :

1- Bâtir et partager une stratégie de marketing territorial mobilisant les acteurs publics et privés du pays de Brest autour du dispositif Brest Life et développer une stratégie « d'ambassadeurs de Brest Life »

2- Renforcer les dispositifs d'accueil des nouveaux arrivants, actifs et étudiants

3- Renforcer l'attractivité du centre de la métropole

(voir les objectifs détaillés en fin de document)

L'ambition : une métropole d'initiatives et d'entrepreneurs

Si le territoire fourmille d'initiatives et de réussites, les pépites et les dynamiques entrepreneuriales sont à faire connaître. Du fait de la plus forte prégnance de l'emploi public, nous devons plus que d'autres bassins valoriser l'initiative entrepreneuriale.

Les emplois de demain seront créés par nos entreprises, nos startups, nos innovateurs. Il est important d'accompagner et de mettre à l'honneur ces audacieux ! Montrer la voie, stimuler la créativité, accompagner les créateurs et porteurs de projets à potentiel de croissance est notre priorité affirmée.

Brest est un territoire d'excellence pour la R&D : nous devons fertiliser cette connaissance et ce savoir au profit de la création d'activités et d'emplois.

Il s'agit par ailleurs de proposer aux entreprises des conditions optimales d'installation, correspondant à leurs besoins de développement et de localisation. C'est aussi un maillon essentiel et très concret nécessaire au développement.

❖ **STIMULER L'ENTREPRENEURIAT ET LES ÉNERGIES CRÉATIVES**

CRÉONS !

Notre volonté est d'insuffler le vent de l'entrepreneuriat et de l'initiative sur notre territoire, pour encourager les audacieux qui souhaitent se lancer dans l'aventure ! Porter cette parole partout où elle peut être écoutée notamment auprès des jeunes (écoles et université, ...) et des salariés (grands groupes, PME et start-up), milieux urbains, quartiers, territoires péri-urbains, ruraux... Bref, créer un climat propice à la créativité et à l'envie d'entreprendre !

Mais aussi valoriser les créateurs et les accompagner dans leur développement pour faire émerger les pépites et champions de demain, créer les lieux facilitant les rencontres de ces différents publics, l'émergence des nouvelles idées et leur fertilisation.

INNOVONS !

La métropole souhaite favoriser l'émergence des projets collaboratifs entre PME, grands groupes, start-up, centres de formation et R&D, notamment via les pôles de compétitivité et le Technopôle Brest Iroise. Mais également stimuler l'innovation par une mise en place d'animations favorisant la mise en contact, le décroisement des réseaux. Nous souhaitons accompagner les innovateurs du territoire et encourager leur créativité et la fertilisation des idées et innovations.

5 projets prioritaires parmi les 13 objectifs :

1. Elaborer un programme de sensibilisation à la création d'entreprise, sous toutes ses formes, à l'intention de divers publics
2. Etudier le projet d'une plateforme web dédiée aux réseaux de la création d'entreprise
3. Expérimenter un élargissement du dispositif d'accélérateur de croissance des TPE et PME, lancé dans le cadre de Brest Tech +
4. Réaliser un bâtiment totem sur le site du technopôle et celui des Capucins pour les organismes animateurs des démarches d'innovation et de développement de projets
5. Mettre en avant les réussites du territoire dans le cadre du dispositif Brest Life

(voir les objectifs détaillés en fin de document)

❖ PROPOSER DES SOLUTIONS D'IMPLANTATION ADAPTÉES AUX BESOINS DES ENTREPRISES

La métropole et ses partenaires souhaitent mettre à disposition des entreprises des solutions d'implantation foncières et immobilières adaptées et compétitives, tout en étant qualitatives, respectueuses de l'environnement et de l'épanouissement des salariés, en favorisant aussi des lieux de mixité lorsque la nature des activités le permet.

En outre, nous devons également améliorer notre effort de promotion collective des zones d'activités, en créant des outils adaptés et assurer un développement urbain équilibré.

6 projets prioritaires:

1. Réaliser un schéma de référence des zones d'activités à l'échelle du pays de Brest tenant compte des problématiques foncières agricoles
2. Aménager la ZA intercommunautaire de Lanvian pour l'accueil de grands projets industriels et logistiques
3. Aménager et équiper le polder portuaire notamment pour l'accueil de projets industriels liés au nouveau secteur des énergies marines renouvelables
4. Renforcer l'attractivité et l'accessibilité du site du Technopole Brest Iroise
5. Mettre en service une nouvelle offre immobilière d'accueil de créateurs d'entreprises (en milieu urbain, plateformes collaboratives...)
6. Mettre en service un site web de promotion foncière et immobilière à l'échelle du Pays de Brest

L'ambition : une métropole ouverte et internationale

L'internationalisation est un des leviers forts de la croissance de nos entreprises et du territoire pour capter de nouveaux marchés.

Pour garantir la compétitivité de notre territoire péninsulaire, des investissements permanents sont nécessaires, en faveur du désenclavement, de l'amélioration des mobilités et des infrastructures de communication (aéroport international, ferroviaire à grande vitesse, port de commerce, réseaux numériques pour le très haut débit...). Cela implique la nécessité d'un dialogue avec les opérateurs (numériques, aériens...) pour développer de meilleures solutions au service des entreprises.

Les infrastructures ne font pas tout ; il s'agit également de l'ouverture internationale du territoire, dans toutes ses composantes, y compris culturelle. La valeur ajoutée attendue passe par la conquête du monde : aidons nos entreprises, nos jeunes, nos salariés à s'internationaliser !

❖ AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ PAR LES INFRASTRUCTURES ET LE NUMÉRIQUE

Le territoire métropolitain dispose d'infrastructures de qualité : un aéroport international, des ports dont un port de commerce avec d'importants potentiels de développement, des routes fluides et gratuites, le TGV, des réseaux de fibre optique....

Il s'agit ici de renforcer le développement portuaire, de mieux le connecter encore aux entreprises bretonnes, et également de faire de la zone du Polder un nouvel axe de développement du territoire, vitrine de ses ambitions maritimes. Connecter davantage le territoire par de meilleures connexions aériennes et ferroviaires reste aussi une priorité : dès 2017, le projet Bretagne à Grande Vitesse permettra déjà de relier la métropole brestoise à Paris en 3h30 en moyenne.

Enfin, nous avons la formidable opportunité de nous affranchir des distances en travaillant l'accessibilité numérique et en développant une infrastructure digitale de qualité, dimensionnée au regard des enjeux : c'est un levier de développement et d'attractivité considérable pour le territoire.

3 projets prioritaires parmi 15 objectifs :

- 1. Obtenir la concrétisation des investissements ferroviaires permettant de réduire les temps de trajet entre d'une part le Finistère, Rennes et Paris, et d'autre part Brest et Quimper.**
- 2. Mettre en œuvre le projet de développement du Port de Brest**
- 3. Rendre techniquement et économiquement accessible le très haut débit pour les entreprises sur l'ensemble du territoire métropolitain.**

(voir les objectifs détaillés en fin de document)

❖ AMPLIFIER L'INTERNATIONALISATION DU TERRITOIRE, DES ENTREPRISES ET DES COMPÉTENCES

L'internationalisation est un des piliers de développement majeur des entreprises que nous devons accompagner. Le terreau est fertile: notre identité maritime et portuaire induit depuis toujours une ouverture des esprits aux cultures étrangères. Il s'agit de faire en sorte que nos jeunes soient mobiles, que le territoire accueille des étudiants, chercheurs, actifs étrangers, que les horizons s'élargissent encore davantage, d'une manière générale.

L'international, c'est aussi la bonne articulation avec les politiques de l'Union Européenne. Brest et sa zone d'emploi ont accès aux fonds structurels européens depuis plus de 20 ans et en ont mesuré les bienfaits dans de nombreux domaines. La Région est devenue aujourd'hui un interlocuteur de premier rang dans ce champ, bénéficiant désormais d'une délégation de gestion des fonds structurels.

Nos acteurs bénéficient également des aides de l'UE à travers de nombreux appels à projets thématiques, ou des actions de coopération territoriale. Tous ces financements sont essentiels pour notre développement. Créons une task force européenne sur le territoire !

5 projets mis en avant parmi 6 objectifs :

1. Renforcer les actions favorisant l'ouverture internationale des entreprises, en lien avec BCI
2. Aider les acteurs économiques qui recrutent des actifs étrangers en vue de s'internationaliser davantage.
3. Faire rayonner la Cité internationale pour l'accueil de chercheurs étrangers
4. Intégrer un programme « Brest Life international » dans la stratégie de marketing territorial
5. Renforcer nos connexions avec l'Union Européenne, en lien avec la Région Bretagne

(voir les objectifs détaillés en fin de document)

Défi 4 - Réussir les transitions

L'ambition : un « territoire intelligent » qui met la dimension humaine au cœur de son développement

Les transitions écologiques, numériques, sociétales créent un nouveau monde dans lequel le territoire métropolitain doit trouver toute sa place et actionner des nouveaux leviers de croissance.

Cette nouvelle approche économique bouleverse les modes de production, fait émerger des nouvelles formes d'entreprises, de management, de travail, où la responsabilité sociétale des entreprises et la dimension humaine prennent une importance croissante.

Réussir les transitions, c'est s'en saisir et non les subir, c'est accompagner notre industrie locale à rentrer pleinement dans l'industrie du futur, à gagner en valeur ajoutée.

Réussir les transitions, c'est aussi accompagner les acteurs de l'économie résidentielle à tirer profit des mutations, à monter en gamme, à acquérir de nouvelles compétences...

La solidarité et la proximité sont pour nous des valeurs fortes et la lutte contre les inégalités une priorité. L'innovation et la création d'activités sont à la portée de tous et c'est pourquoi nous mettons le développement de l'économie sociale et solidaire au cœur de nos politiques de développement, afin de favoriser un accès à l'emploi pour tous, jeunes de nos quartiers, demandeurs d'emploi de longue durée, ...

❖ SE SAISIR DES TRANSITIONS (NUMÉRIQUE, ÉNERGÉTIQUE & ÉCOLOGIQUE, SOCIÉTALE) ET DÉVELOPPER DE NOUVELLES VOIES DE CROISSANCE

Il s'agit ici de détecter dans la nouvelle économie les opportunités de croissance pour l'économie et le bien vivre ensemble sur le territoire (économie verte et bleue, économie du bien vieillir, économie collaborative, économie sociale et solidaire...), de faire de certaines contraintes de véritables relais de croissance et d'accompagner nos entreprises « traditionnelles » vers ces mutations importantes.

4 projets prioritaires parmi 10 objectifs :

- 1. Soutenir les actions favorisant l'élargissement des marchés liés à la rénovation du bâti et aux économies d'énergies**
- 2. Favoriser l'usage accru des services numériques par l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels (French Tech Brest +)**
- 3. Faire évoluer les réseaux publics vers le concept de « smart city »**
- 4. Favoriser la croissance d'un réseau local autour de la responsabilité sociétale des entreprises**

(voir les objectifs détaillés en fin de document)

❖ SOUTENIR L'ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE DANS SES ÉVOLUTIONS

L'accompagnement de la transformation numérique des « secteurs d'activités traditionnels » ne concerne pas uniquement l'industrie et les secteurs productifs. L'économie résidentielle du territoire est un réservoir d'emplois et de services aux habitants : confortons la en accompagnant ses acteurs dans la recherche de valeur. En outre, l'attractivité commerciale et notamment l'attractivité du cœur de ville sont un levier important pour l'image, l'attractivité et le rayonnement métropolitain de Brest et du pays de Brest. C'est un sujet majeur, qui concerne la qualité de vie au service de tous.

3 projets prioritaires parmi 12 objectifs :

1. Réviser le Schéma de cohérence et d'organisation territoriale (SCOT) en recherchant une localisation adaptée et équilibrée des activités économiques au sein du pays de Brest
2. Pérenniser les assises du commerce en élargissant leur périmètre de réflexion à l'ensemble des communes de Brest métropole et à l'échelle du pays de Brest
3. Mettre en place une fonction de manager de centre-ville

(voir les objectifs détaillés en fin de document)

❖ DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE L'INSERTION

L'économie sociale et solidaire

Environ 20 000 salariés du Pays de Brest entrent dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Les acteurs historiques de ce secteur (associations, mutuelles, coopératives et fondations) sont très présents sur le territoire.

Les plates-formes d'échanges numériques de biens et services, économie du partage, circuits courts, emplois partagés, constituent autant de nouvelles formes économiques qui apparaissent, grandissent, en contribuant à la création de richesse et à la vitalité économique du bassin d'emploi.

L'insertion par l'économie, une composante de l'économie sociale et solidaire

Les tensions croissantes sur le marché du travail concernent de plus en plus fortement les chômeurs de longue durée, les seniors, et les bénéficiaires du RSA. Dans ce contexte, il apparaît indispensable de poursuivre les efforts pour maintenir et diversifier l'offre d'insertion permettant à des personnes éloignées de l'emploi de bénéficier de contrats de travail favorisant leur insertion professionnelle.

4 projets prioritaires parmi 6 objectifs :

1. Accompagner la création de nouvelles formes économiques : économie du partage, circuits courts, emplois partagés, ...
2. Renforcer les actions de gestion prévisionnelle territorialisée des emplois et des compétences par filière
3. Poursuivre l'appui à la gestion des ressources humaines des TPE en renforçant les moyens dédiés
4. Encourager la mutualisation d'emplois et de certains moyens des structures d'insertion et de l'économie sociale et solidaire

Défi 5 - Faire grandir les dimensions économiques métropolitaines et nos pôles d'excellence

L'ambition : une métropole intelligente et compétente, qui connecte le savoir à l'économie et amplifie ses domaines d'excellence créateurs de richesses et de rayonnement

Déjà engagé de longue date, le processus de croissance des fonctions métropolitaines, sera conforté par l'accueil de nouvelles activités liées à la recherche et développement, par l'ouverture internationale du territoire, par la présence de centres de décision.

L'enseignement supérieur et la recherche jouent ici un rôle de premier ordre ; nous devons renforcer ce pôle et le connecter encore davantage aux réseaux internationaux et aux entreprises.

Accompagner la recherche de valeur par les entreprises doit s'appuyer sur un socle solide de compétences : territoire jeune et universitaire, Brest fait du développement des compétences humaines un levier majeur. Nous devons favoriser le développement de l'emploi dans nos filières et domaines d'excellence en multipliant les ponts entre universités, écoles, centres de recherche, de transfert, et les entreprises, et en favorisant la diversité des formes d'accès à l'emploi, comme l'alternance.

Etre métropole, c'est aussi faire rayonner son excellence. Le territoire est riche de domaines d'excellence socles ou émergents, innovants, bien reliés aux priorités régionales. Parfois méconnus, insuffisamment structurés ou trop atomisés, il convient de mieux les valoriser.

Notre territoire est reconnu internationalement pour son leadership dans l'excellence maritime. Consolidons-le et transformons-le en vivier de nouvelles activités et métiers. Il s'agit pour la métropole de répondre aux grands enjeux de la croissance bleue, de les croiser avec les autres grands défis globaux (énergétique, climatique, développement durable, santé, alimentaire...) et de tenir un rôle de leadership en France et à l'échelle internationale dans l'économie maritime.

La filière agricole et agroalimentaire a des défis à affronter, des mutations à surmonter, et aussi des opportunités à saisir sur les marchés, à différentes échelles géographiques.

L'impact réel et potentiel des activités numériques sur l'économie est considérable. L'objet du programme Brest Tech+, associant Brest, Lannion, Morlaix et Quimper, est d'accroître la performance globale de notre tissu en agissant sur plusieurs leviers, selon les cas : innovations, nouveaux services, meilleure productivité, expansion des marchés... Le numérique est un levier transversal de croissance.

Il s'agit également d'accompagner les mutations sectorielles des filières socles (banque-assurance, défense, industrie...) et d'accélérer le développement des filières innovantes (santé, énergies marines renouvelables, fintech, activités créatives au croisement de l'économie et de la culture...) en lien avec nos ressources existantes.

Notre métropole doit monter en puissance dans le tertiaire supérieur, au service du secteur industriel notamment. Notre économie touristique dispose d'un réel potentiel de développement, en faisant de la destination Brest Terres Océanes un levier puissant pour notre image et les activités économiques, et en renforçant également les activités de tourisme d'affaires.

❖ ATTIRER ET CONSOLIDER DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES INTERNATIONALES ET NATIONALES, RENFORCER LES CENTRES DE DECISION

2 projets prioritaires parmi 6 objectifs :

1. Concrétiser l'accueil du siège de l'Ifremer
2. Assurer un lien régulier avec les centres de décisions locaux, publics et privés

(voir les objectifs détaillés en fin de document)

❖ CONFORTER LE PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE

L'enseignement supérieur, la recherche, la R&D, ont toujours été de puissants accélérateurs de développement économique du territoire. Reconnu pour l'excellence de son université, de ses grandes écoles, pour la diversité de ses formations, le pôle d'enseignement supérieur de Bretagne occidentale peut tirer avantage à se connecter encore davantage aux entreprises et à l'international. Le développement de compétences, c'est aussi la formation professionnelle et continue, qui permet aux entreprises de trouver, sur le bassin d'emploi, les spécialités et qualifications recherchées.

4 projets prioritaires parmi 7 objectifs :

1. Réaliser les projets structurants de recherche et d'enseignement supérieur prévus au Contrat de plan Etat-Région 2015-2020
2. Favoriser l'usage du campus numérique, sur ses deux sites, par les acteurs publics et privés
3. Créer une conférence territoriale réunissant les acteurs majeurs de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et du transfert, chargée d'examiner les enjeux majeurs métropolitains dans ces domaines et d'envisager un schéma de développement de l'enseignement supérieur
4. Etudier la faisabilité d'un « Institut » du leadership

(voir les objectifs détaillés en fin de document)

❖ FAIRE GRANDIR ET RAYONNER NOS PÔLES D'EXCELLENCE

Le territoire s'appuie sur des domaines d'excellence liés aux ressources naturelles : la mer et la terre. À condition de préserver ces ressources, ce sont des domaines d'activités porteurs de croissance et d'innovations pour demain. Un des leviers majeurs réside dans l'exploitation des potentialités de la croissance bleue, qui offre au territoire de formidables leviers de développement et de rayonnement à l'international. Les filières alimentaires et les filières connexes telles que la santé/bien être sont également des leviers forts pour le territoire, de même que les marchés liés au numérique.

L'économie touristique offre également d'importantes marges de progression pour le territoire et se présente en outre comme un vecteur d'attractivité et de développement de services pour les habitants.

Enfin, le secteur bancaire présente de belles opportunités pour le territoire. Le potentiel existe, par la connexion du secteur aux entreprises du numérique et aux startups, notamment.

Les domaines d'excellence sont nombreux, mais pas toujours structurés ; ils manquent parfois de masse critique, de visibilité et de relations inter-filière. Le rapprochement des acteurs est ainsi l'une de nos priorités, en poursuivant les dynamiques positives enclenchées avec les pôles de compétitivité, la démarche technopolitaine et les clusters, afin d'accélérer le développement à différentes échelles géographiques.

5 projets prioritaires parmi 50 objectifs :

1. Lancer de manière opérationnelle le Campus mondial de la mer
2. Mettre en œuvre le plan de développement numérique de l'économie Brest Tech +, en partenariat avec Lannion, Morlaix et Quimper
3. Favoriser le développement des activités agricoles et agroalimentaires sur les marchés internationaux, nationaux, régionaux, locaux
4. Encourager une logique de clustérisation d'activités à potentiel de croissance (cyberdéfense, fintech, algues, ...)
5. Assurer la montée en puissance du plan d'action de promotion touristique de Brest Terres Océanes

(voir les objectifs détaillés en fin de document)

Une nouvelle gouvernance du développement économique

Une mise en synergie des compétences au service de la même ambition : faire réussir la métropole et la Bretagne!

Ce défi reste essentiel : sans coopérations, sans synergies territoriales, sans dialogue resserré avec les entreprises et les collectivités partenaires pour dessiner une nouvelle animation économique du territoire, les ambitions resteront vaines.

Brest métropole a donc la responsabilité d'impulser une dynamique, d'animer le jeu collectif et toutes les énergies du territoire, d'organiser la collaboration pour une mise en œuvre des projets, partagée et la plus efficace possible.

Le territoire renforcera sa collaboration avec la Région, collectivité chef de file en matière de développement économique.

Il consolidera ses partenariats avec le secteur public, l'Etat, l'Europe, le Département, les chambres consulaires, le Pôle métropolitain du pays de Brest, le Conseil de développement, l'université, les grandes écoles et les centres de R&D.

Il intensifiera aussi ses partenariats avec le secteur privé, les entreprises, les réseaux d'entreprises, les organisations professionnelles et de salariés, les associations.

La nouvelle gouvernance favorisera la mise en place d'un dialogue simplifié et durable entre les forces économiques du territoire, partenaires de l'accompagnement, grands groupes, PME, TPE...

Cela impose de transformer nos méthodes de travail : plus de transversalité avec une approche en mode projet, plus de coordination, plus de transparence, plus de co-construction.

Des alliances au-delà de notre périmètre

L'un des devoirs de la métropole est d'être le garant de partenariats territoriaux, en intensifiant les relations avec les EPCI via le pôle métropolitain du pays de Brest, les agglomérations de l'ouest breton via les ententes nouées, et les métropoles proches via le pôle métropolitain Loire-Bretagne.

Il s'agit également de poursuivre les coopérations internationales en s'attachant à renforcer les liens et relations économiques autour des grandes priorités de développement et des préoccupations fortes des entreprises du territoire.

La gouvernance de la stratégie

Une force de la pointe de la Bretagne réside dans la capacité des acteurs à se mobiliser collectivement autour des grands enjeux territoriaux, à travailler ensemble sur des projets communs. C'est un atout considérable à l'heure où doit être relevé le défi de la métropolisation et mise en œuvre la feuille de route que Brest métropole élabore avec ses partenaires et les entreprises qui font du développement économique et de l'emploi une priorité collective.

La mise en place d'une nouvelle gouvernance du développement économique sur le territoire métropolitain est en soi un enjeu et une condition nécessaire pour relever les grands défis que nous avons identifiés. Il s'agit d'installer un processus dynamique d'échange et de coordination entre les acteurs publics et privés du territoire pour piloter et mettre en œuvre notre stratégie.

Les différentes instances de pilotage, de réflexion et de concertation qui ont apporté leur contribution tout au long de la démarche d'élaboration de la stratégie constituent le socle de la dynamique sur laquelle construire cette nouvelle gouvernance. Elles seront le lieu d'un dialogue renouvelé, ouvert et durable entre les acteurs publics et les entreprises.

Elles devront garantir la mise en œuvre coordonnée de la feuille de route, et l'inscription de la stratégie dans un processus d'amélioration continue avec notamment l'institution d'une revue de projet annuel pour communiquer et échanger collectivement sur l'état d'avancement des projets stratégiques, les réussites, les difficultés, les inflexions à donner...

Comme elle l'a fait au stade de l'élaboration de la stratégie, Brest métropole se propose d'être animatrice de la mise en œuvre opérationnelle de la SMDE, aux côtés de l'ensemble des partenaires associés.

Conseil de gouvernance de la stratégie

Le principe est de faire évoluer le Comité d'orientation stratégique, mis en place pour l'élaboration de la stratégie métropolitaine, en Conseil de gouvernance, en adaptant éventuellement sa composition. Les acteurs non membres du Conseil de gouvernance, mais pilotes d'objectifs ou de projets majeurs, seront associés en fonction des sujets à traiter.

Le Conseil de gouvernance aura pour rôle de faire vivre la SMDE, chacun des membres conservant bien entendu son autonomie de décision dans l'exercice de ses missions et de ses maîtrises d'ouvrage.

Le Conseil de gouvernance sera garant du bon avancement du travail collectif, au regard des indicateurs pertinents. Il devra identifier les pilotes chargés de mener les objectifs définis, et apprécier les éventuelles inflexions à apporter à la SMDE en cas d'évolution de contexte.

Groupe technique support

Le Conseil de gouvernance s'appuiera sur un groupe technique émanant des organismes associés, fondé sur le groupe mis en place pour l'élaboration de la stratégie, et doté d'un dispositif de suivi et d'animation.

Conseil de développement

L'avis et les contributions du Conseil de développement seront sollicités sur l'évolution et la mise en œuvre de la stratégie, au minimum une fois par an. Le Conseil de développement pourra être aussi une force de propositions au Conseil de gouvernance, par auto saisine.

Réseaux d'entreprises

Les contributions des réseaux d'entreprises, économiques et socio-économiques, seront également sollicitées.

Brest Business Life

Le think tank constitué pour la mise en place de la SMDE sera pérennisé, ses membres ayant latitude pour définir leur rôle, leur configuration et leurs modalités de fonctionnement, en relation avec Brest métropole.

Le lien avec la Région

Dans le nouveau contexte découlant de la loi MAPTAM et la loi NOTRe, un lien régulier devra unir Brest métropole et la Région, porteuse du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, afin de maximiser les synergies entre l'action métropolitaine et l'action régionale.

3 projets prioritaires parmi 8 objectifs :

- 1- Mise en place de la nouvelle gouvernance économique**
- 2- Créer le dispositif d'animation et de suivi des objectifs et des projets**
- 3- Créer le réseau des réseaux métropolitains**

(voir les objectifs détaillés en fin de document)

LES OBJECTIFS DETAILLES

Les objectifs qui suivent sont le résultat des travaux menés par l'ensemble des groupes de travail mis en place pour l'élaboration de la stratégie métropolitaine de développement économique. C'est de ce socle qu'ont été extraits les projets prioritaires mis en avant précédemment.

Le but sera de pousser le plus possible d'objectifs et de projets.

Pour ce faire, la future gouvernance de la SMDE aura pour charge d'identifier les pilotes de chaque objectif et de chaque projet, responsables de leur mise en œuvre et de leur suivi.

Défi 1 Attirer, promouvoir et accueillir

❖ RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET LA VISIBILITÉ DE BREST EN FRANCE ET DANS LE MONDE

1. Affirmer Brest dans le jeu des métropoles françaises et gagner des places dans le palmarès des villes
2. Faire converger les politiques publiques en faveur de l'attractivité de notre territoire
3. Valoriser le territoire, ses réussites et pépites, diffuser et encourager l'appropriation des outils de promotion du territoire par les acteurs économiques, en support à leurs propres actions, à partir des acquis de « Brest Life »
4. Renforcer l'attractivité du centre-ville et les signaux d'un positionnement métropolitain
5. Développer la fonction d'accueil, en lien avec les qualités et valeurs du territoire (notamment pour les conjoints)
6. Miser sur le numérique pour accroître la visibilité du territoire (web, réseaux sociaux, ...)
7. Attirer des investisseurs :
 - concentrer les actions de promotion et de prospection nationales et internationales en termes de cibles, en lien avec la Région/BDI/BCI, et entretenir des relations régulières avec les prospects
8. Attirer des actifs :
 - veiller au renouvellement de la population active dans les secteurs clés, les métiers en tension, et dans les fonctions stratégiques, notamment métropolitaines, par anticipation des départs en retraite
 - aider les employeurs à attirer les actifs qu'ils recherchent à l'échelle nationale ou internationale
9. Attirer des étudiants :
 - assurer l'accueil des étudiants, faciliter leur insertion dans la ville, en portant une attention particulière aux étudiants et chercheurs étrangers
 - consolider le lien entre les établissements secondaires de l'ouest breton et l'enseignement supérieur finistérien
 - intensifier et organiser les liens entre la formation et les entreprises de l'ouest breton
 - aider les établissements de formation et de recherche à attirer des étudiants venant d'autres régions françaises et de l'étranger
 - favoriser et accompagner les partenariats internationaux des établissements d'enseignement supérieur, les échanges d'étudiants
10. Intensifier les liens avec les diasporas brestoises, finistériennes et bretonnes

Défi 2 - Encourager l'initiative et l'innovation et développer les compétences

❖ STIMULER L'ENTREPRENEURIAT ET LES ÉNERGIES CRÉATIVES

1. Faciliter la vie du porteur de projet :
 - soutenir et promouvoir les structures interfaces concernées encourageant la prise d'initiative
 - renforcer l'accompagnement notamment pour les créateurs/repreneurs porteurs de projets à potentiel de croissance, et pour augmenter le nombre de créations d'entreprises
 - améliorer l'information sur les dispositifs de financement de projets
2. Stimuler le développement de projets individuels ou collectifs à finalité économique, et encourager les audacieux, dynamiser et favoriser l'entrepreneuriat, en valorisant l'acte d'entreprendre ; décomplexer l'esprit d'initiative en agissant auprès du système éducatif, des écoles et des universités, soutenir les actions et événements consacrés à la sensibilisation, à l'accompagnement de la création et de la reprise d'entreprises
3. Réintroduire des activités économiques dans différents quartiers, dans les rez-de-chaussée délaissés par les activités commerciales, par le développement d'une pépinière d'entreprise diffuse, en milieu urbain (activités artisanales, services, ...)
4. Disposer d'une offre publique et privée de locaux pour donner des facilités aux activités en création et au développement de projets
5. Mettre en place des outils de financement visant l'accélération de la croissance, adaptés à la nouvelle économie
6. Accélérer le développement et «l'ancrage» des pépites (entreprises à fort potentiel de croissance)
7. Créer un accompagnement spécifique pour les créations et/ou implantations à fort potentiel de croissance
8. Mieux identifier l'innovation pour mieux la stimuler, la valoriser et faciliter les projets, identifier les nouveaux usages liés aux transitions, à l'innovation sociale
9. Mettre en place des outils collaboratifs au service de l'initiative, de l'innovation et de la coopération des acteurs (plateformes collaboratives, crowd funding, ...)
10. Aider des PME et TPE à initier de nouveaux produits ou services et encourager l'innovation par la création de clusters y compris dans les secteurs traditionnels
11. Soutenir la démarche technopolitaine, les actions des pôles de compétitivité, et particulièrement du pôle Mer Bretagne Atlantique dont le siège est à Brest et plus généralement les actions des structures/réseaux favorisant l'innovation et la mise au point de programmes de R&D associant les entreprises et établissements d'enseignement supérieur et de recherche
12. S'appuyer sur les secteurs créatifs et les activités culturelles pour développer des projets innovants
13. Créer un site totem valorisant la créativité et l'innovation du territoire, dans les ateliers des Capucins et sur le site du Technopôle

❖ PROPOSER DES SOLUTIONS D'IMPLANTATION ADAPTÉES AUX BESOINS DES ENTREPRISES

1. Mettre au service des activités économiques les espaces fonciers suffisants et adaptés aux besoins agricoles, industriels et tertiaires, anticiper sur les besoins à long terme par la constitution des réserves foncières appropriées, et accorder une priorité au réemploi des parcelles rendues vacantes dans le champ économique, le cas échéant

2. Disposer d'une offre publique et privée de locaux, maillée sur le territoire pour donner des facilités aux activités en création et au développement de projets (espaces de co-working, incubateurs, pépinières, accélérateurs, tiers-lieux, espaces croisant activités économiques et artistiques...)
3. Assurer une offre de service innovante et qualitative (développement durable, services partagés, promotion collective...)
4. Définir le modèle de l'offre publique métropolitaine : typologies des offres d'accueil et d'accompagnement différenciées en fonction de la nature ou de la filière (campus, pépinières généralistes), tarification, et valoriser collectivement cette offre
5. Définir un schéma d'aménagement des ZAE sur le territoire du Pôle métropolitain du pays de Brest
6. Mener à bien l'aménagement des ZAE stratégiques métropolitaines : Polder, Lanvian, Technopole

Défi 3 - Conquérir les marchés nationaux et internationaux

❖ AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ PAR LES INFRASTRUCTURES ET LE NUMÉRIQUE

Infrastructures numériques

1. Poursuivre les investissements publics dans les réseaux de fibre optique, et réduire les zones du pays de Brest couvertes par un débit insuffisant, y compris certains espaces agricoles
2. Favoriser l'élargissement, la performance et le moindre coût de l'offre des services numériques
3. Encourager l'usage des moyens de communications numériques dans les sphères publique et privée

Maritime

4. Conforter la compétitivité du port de Brest, ainsi que son offre de services multimodale, hub de la croissance bleue, au bénéfice de l'économie de la Bretagne occidentale, sous la conduite de la Région et de la CCI Métropolitaine de Brest
5. Donner au port de commerce et aux activités industrielles portuaires des marges d'expansion, par l'équipement, l'espace à terre et l'accessibilité nautique des quais
6. Optimiser la compétitivité internationale de l'outil portuaire, civil et militaire, de réparation navale
7. Favoriser le transport de passagers vers les îles et la presqu'île de Crozon
8. Favoriser un élargissement de l'offre privée de transports maritimes touristiques

Ferroviaire

9. Mieux inscrire Brest dans les réseaux de fret ferroviaire pour accroître son hinterland
10. Obtenir la concrétisation des investissements ferroviaires permettant de réduire les temps de trajet entre d'une part le Finistère, Rennes et Paris, et d'autre part Brest et Quimper.

Aérien

11. Assurer le développement de l'offre aéroportuaire brestoise, assurer sa compétitivité (qualité et coût de l'offre...) et son développement commercial, notamment les liaisons internationales
12. Consolider les activités liées au trafic aérien (contrôle aérien, civil et militaire, direction ouest de l'aviation civile, douanes, aéro postale...).

Routier

13. Veiller au maintien de la gratuité du réseau routier breton sur le long terme
14. Optimiser les dessertes routières des zones d'activités projetées
15. Accompagner le développement innovant et de qualité des transports de marchandises et de personnes (formes collectives de transports, qualité des services proposés au transport routier)

❖ **AMPLIFIER L'INTERNATIONALISATION DU TERRITOIRE, DES ENTREPRISES ET DES COMPÉTENCES**

1. Favoriser l'émergence de nouveaux exportateurs, notamment en préparant les PME à conquérir des marchés adaptés à leurs capacités
2. Accompagner le développement international des PME/TPE (dont les artisans) en étroite coopération avec BCI, renforcer la présence des PME sur les marchés à fort potentiel (Chine, Inde, Russie, Etats-Unis, Japon...) et faire grandir les PME industrielles à l'international
3. Mobiliser les réseaux européens, promouvoir et soutenir les actions innovantes et les projets partenariaux auprès de l'Union Européenne
4. Faire rayonner la métropole à l'international par ses spécialités phares, et notamment par l'excellence maritime
5. Favoriser les partenariats internationaux des établissements de formation et de recherche
6. S'appuyer sur les jumelages et partenariats internationaux pour favoriser les échanges économiques et scientifiques

Défi 4 - Réussir les transitions

❖ SE SAISIR DES TRANSITIONS (NUMÉRIQUE, ÉNERGÉTIQUE & ÉCOLOGIQUE, SOCIÉTALE) ET DÉVELOPPER DE NOUVELLES CROISSANCES

1. Poursuivre les investissements, initiatives et pratiques allant dans le sens des économies d'énergie (rénovation du parc des logements datant de la reconstruction de Brest, action de Tinergie,...)
2. Optimiser l'organisation et la gestion des réseaux locaux d'énergie, afin de maîtriser collectivement la consommation et valoriser les productions locales d'énergies renouvelables (smart grids, réseau de chaleur, ...)
3. Favoriser l'émergence locale d'activités industrielles et de services liées à la fabrication de machines de production d'énergies renouvelables, notamment d'origine marine (pôle industriel des énergies marines renouvelables à partir du polder portuaire)
4. Sensibiliser les acteurs économiques aux problématiques d'un plan climat local, et les mettre en réseau
5. Mobiliser les acteurs économiques et développer la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), levier de compétitivité et de développement durable de l'entreprise, et des employeurs privés et publics d'une manière plus générale : renforcer l'implication des acteurs privés et publics pour l'insertion professionnelle des personnes en difficulté sur le marché du travail, et pour la lutte contre les discriminations, travailler sur la qualité des emplois proposés et des formations
6. Assurer une meilleure desserte des zones d'activité et autres espaces économiques majeurs par les transports collectifs ou partagés
7. Repérer et étudier les opportunités en matière d'économie circulaire
8. Rendre la métropole encore plus numérique, plus évolutive, plus flexible et plus efficiente, et en faire un espace d'innovation ; tous les domaines et tous les usages sont concernés : l'ensemble des secteurs économiques, la mobilité, l'énergie, l'attractivité, l'accessibilité, la culture, l'éducation, l'open data...
9. Faire de la dynamique collaborative brestoise un levier majeur de création de valeur sur le territoire : créer/enrichir les lieux de croisements entre acteurs publics et privés, encourager la fertilisation croisée entre secteurs, entre industrie et services, favoriser le rapprochement entre donneurs d'ordre et start-up ou porteurs de projet, miser sur le big data et l'ouverture des données publiques en développant de nouveaux projets (plateformes collaboratives, cloud coopératives...)
10. Accompagner la transition numérique, favoriser les croisements avec l'ensemble du tissu économique local de l'Ouest de la région (*cf stratégie numérique et French Tech Brest +*)

❖ SOUTENIR L'ÉCONOMIE RÉSIDENIELLE DANS SES ÉVOLUTIONS

1. Faciliter la reprise des entreprises et activités libérales concernées par le départ en retraite du dirigeant ou du professionnel et soutenir les actions favorisant la transmission des entreprises artisanales et de services, et le maintien des savoir-faire
2. Accompagner les entreprises souhaitant élargir géographiquement leur marché à l'échelle nationale ou internationale, grâce à la vente à distance par Internet
3. Créer un dispositif inter-consulaire d'accompagnement de la microentreprise
4. Favoriser la meilleure proximité possible des activités nécessaires à la vie quotidienne, dans les bourgs et quartiers de ville

5. Favoriser l'installation de services privés utiles à la vie quotidienne des entreprises et de leurs salariés et les initiatives collectives dans ce domaine (crèches d'entreprises, conciergerie...).
6. Rechercher une organisation territoriale adaptée et équilibrée des activités économiques au sein du pays de Brest à travers le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
7. Accroître, dynamiser, et réinventer l'attractivité commerciale du centre de la métropole, en renforçant son appareil commercial, dans le cadre des assises du commerce
8. Veiller à la cohérence d'ensemble des projets immobiliers mixtes prévoyant la création de rez-de-chaussée commerciaux, au regard des taux de vacance constatés à proximité
9. Développer la veille concernant l'émergence de nouvelles grandes enseignes attractives
10. Favoriser l'orientation et l'adaptation d'activités artisanales, de services, et de TPE plus généralement vers le marché en croissance de la transition énergétique
11. Faciliter la structuration de l'emploi dans les TPE (actions ressources humaines dans les TPE)
12. Faciliter l'installation foncière et immobilière des nouvelles entreprises artisanales et de services avec une offre publique et privée appropriée (*parcellaire adapté et économe en foncier avec moyens mutualisés, villages d'artisans, pépinières avec ateliers, insertion en milieu urbain...*).

❖ DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE L'INSERTION

1. Coordonner localement les politiques s'appliquant au marché du travail
2. Intensifier les liens entre, d'une part les activités relevant des activités économiques de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire, et d'autre part les entreprises relevant du secteur marchand
3. Encourager la mutualisation d'emplois et de moyens entre acteurs de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire
4. Soutenir l'innovation et l'expérimentation dans le champ de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire, notamment en matière de circuits courts
5. Valoriser les plus-values économiques et non économiques résultant des activités de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire
6. Proposer un service à la population sur l'information sur les métiers et d'orientation tout au long de la vie au sein de la Médiathèque des Capucins

Défi 5 - Faire grandir les dimensions économiques métropolitaines et nos pôles d'excellence

❖ ATTIRER ET CONSOLIDER DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES INTERNATIONALES ET NATIONALES RENFORCER LES CENTRES DE DÉCISION ET LES SIÈGES SOCIAUX SUR NOTRE TERRITOIRE

1. Poursuivre la densification des fonctions métropolitaines internationales et nationales dans les spécialités phares : défense, recherche, enseignement supérieur, santé, culture... (*siège de l'Ifremer, Université des Nations Unies*)
2. Veiller à la pérennisation et au format des établissements de l'Etat et des organismes liés, présents à Brest
3. Renforcer le secteur tertiaire supérieur pour attirer les cadres de haut niveau et des activités à forte valeur ajoutée
4. Mettre en place une relation privilégiée et de proximité avec les responsables de nos centres de décision (réunions, association à la gouvernance économique), amplification des synergies locales
5. Accentuer la veille et l'identification des leviers de maintien et du développement des entreprises stratégiques du territoire, dont celles qui sont détenues par des sièges nationaux et internationaux
6. Accueillir de nouvelles fonctions de siège ou de tête de réseau

❖ CONFORTER LE PÔLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE

1. Soutenir le développement d'une composante spécialisée et de haut niveau dans l'offre de formation, centrée sur les domaines d'excellence et les domaines en devenir, à rayonnement national et international
2. Encourager le resserrement des liens entre la formation et les entreprises, favoriser les liens et la fertilisation croisée entre le pôle académique et le tissu économique
3. Porter une attention particulière aux formations centrées sur l'entrepreneuriat, le développement des entreprises et des compétences managériales
4. Présenter une offre de formation initiale et continue aussi complète que possible, par l'éventail des thématiques, les niveaux de formation et par la nature des modes d'enseignement (en présentiel, par médias numériques, en alternance), et favoriser l'élargissement des aires de recrutement
5. Accompagner la montée en compétences des cadres et dirigeants d'entreprises (leadership, RSE...)
6. Encourager les synergies, collaborations et mutualisations entre les établissements locaux de formation et de recherche, pour consolider et enrichir l'offre globale
7. Soutenir le développement d'un potentiel de recherche de niveau international dans plusieurs secteurs clés

❖ FAIRE GRANDIR ET RAYONNER NOS PÔLES D'EXCELLENCE

Economie maritime

1. Répondre aux grands enjeux de la croissance bleue, et les croiser avec les autres grands défis globaux (énergétique, climatique, développement durable, santé, alimentaire...)

2. Assurer un rôle de leadership en France et à l'échelle internationale dans l'économie maritime
3. Utiliser l'excellence des sciences et technologies marines pour affirmer la notoriété internationale de Brest et créer des opportunités d'affaires
4. Mettre en place un outil d'observation de l'excellence maritime

Défense

5. Veiller au renforcement du rôle de Brest comme siège d'activités militaires nationales et régionales, et comme site industriel majeur de la Marine nationale
6. Veiller à la pérennité des activités militaires de soutien
7. Favoriser le rapprochement entre les activités industrielles de défense et l'écosystème local (acteurs de l'innovation, de la formation, de la recherche, du numérique, PME, startups, ..)
8. Elargir le rôle de la mission Penfeld, pour en faire un cadre de dialogue concernant l'ensemble des problématiques locales, dans le champ économique notamment

Sûreté-sécurité

9. Poursuivre le développement des activités liées à la cyberdéfense en lien étroit avec le Pôle régional de cyberdéfense

Sciences et technologies marines

10. Renforcer le positionnement international de Brest et sa région dans le domaine des sciences et technologies marines (campus mondial de la mer, flotte scientifique, développement des réseaux, accueil de chercheurs étrangers, immeuble totem « mer » sur le technopole)
11. Amplifier le rayonnement de Brest par l'organisation et l'accueil d'événements scientifiques et économiques internationaux (ex : SeaTech Week, Safer Seas)
12. Développer la création d'activités dans le domaine des sciences marines et attirer des projets « mer » à l'échelle nationale et internationale
13. Favoriser les connexions entre les sciences marines et les autres activités clés de notre région (agro-alimentaire, santé, numérique, défense, ...)

Industries navales

14. Assurer la compétitivité internationale de l'activité brestoise de réparation navale, par un maintien au meilleur standard des infrastructures, superstructures, services et savoir-faire

Commerce maritime

15. Promouvoir et développer le port de commerce et ses services
16. Rechercher l'optimisation des coûts portuaires, au bénéfice des filières régionales utilisatrices
17. Favoriser une massification des expéditions à partir de Brest, par l'optimisation de l'offre logistique
18. Favoriser l'inscription du port de Brest dans des lignes régulières nouvelles, de type autoroutes de la mer

Pêche et aquaculture

19. Développer la connaissance et le suivi de la biomasse et faire monter en puissance la gestion durable des prélèvements de ressources
20. Promouvoir les produits de la mer et les métiers de la pêche et de l'aquaculture auprès du grand public et des décideurs

Algues

21. Impulser un rapprochement, une synergie locale des acteurs de la filière algues (producteurs de matière première, industriels, R & D, centres techniques, ...)
22. Faciliter l'implantation d'exploitations algocoles et encourager la polyculture

Activités maritimes de loisirs

23. Valoriser économiquement Brest et le Finistère comme haut lieu national et international de pratique de la voile sportive, du patrimoine maritime, de la découverte et de la valorisation des milieux marins
24. Garantir une offre et des services de qualité dans les ports de plaisance du pays de Brest.
25. Rendre visible et valoriser le potentiel économique des activités de plaisance

Energies marines

26. Prendre une position nationale significative dans le secteur industriel naissant des énergies marines renouvelables (mise en œuvre des investissements de développement portuaire)
27. Soutenir les activités de R & D, de formation et de soutien technique de la filière (France Energies Marines, mastère EMR de l'ENSTA, programmes fédérateurs du Pôle Mer Bretagne Atlantique...)

Agriculture et filières alimentaires

28. Freiner le rythme d'artificialisation du foncier agricole dans le cadre du SCOT du pays de Brest
29. Favoriser le renouvellement des chefs d'exploitation, et des actifs plus généralement, en agissant sur l'attractivité des métiers agricoles
30. Encourager les investissements allant dans le sens d'un engagement environnemental et sociétal
31. Soutenir les études et initiatives dans le champ de la logistique, visant à accroître les flux d'exportation
32. Favoriser les pratiques agronomiques soutenables, l'agro-écologie et l'agriculture biologique
33. Accompagner les démarches collectives, d'organisation de circuits et d'équipements de proximité, de pratiques innovantes, d'insertion et de reconversion professionnelles
34. Favoriser la recherche de valeur ajoutée, et la compétitivité des activités agroalimentaires sur les marchés internationaux et nationaux
35. Promouvoir les actions orientées vers la qualité, la sécurité, la traçabilité, l'information du consommateur, la labélisation
36. Favoriser un rapprochement de l'offre et la demande de produits agricoles du pays de Brest (restauration collective, circuits courts...)

Numérique et industries créatives

37. Amplifier la dynamique révélée par la labélisation French Tech au sein des activités du numérique, aider à l'émergence de projets, et faciliter la création et l'expansion des startups (French Tech Brest +)
38. Favoriser l'émergence d'acteurs et de projets fondés sur un modèle économique dans le secteur des activités créatives (*espace dédié aux activités créatives en lien avec la cantine numérique, la médiathèque*)

Banque-assurance

39. Amplifier les connections du pôle banque-assurance avec notre écosystème (formation, innovation, R&D, numérique, création de startups), et développer un pôle fintech

Santé

40. Réaliser les investissements lourds nécessaires au renforcement des activités de recherche et de formation.
41. Conforter le rayonnement du CHRU de Brest par des partenariats de recherche et territoriaux
42. Mieux valoriser l'excellence des laboratoires, services et praticiens locaux, comme levier de rayonnement, d'attractivité et de création d'activités nouvelles
43. Favoriser les rencontres d'acteurs publics et privés de l'ensemble de la filière santé à l'échelle locale, pour amplifier les synergies, faciliter l'émergence de projets nouveaux, et pour faciliter les croisements avec d'autres spécialités (numérique, mer, agroalimentaire, environnement, ...)
44. Développer l'offre des services nécessaires aux besoins des personnes âgées, en nombre croissant

Economie touristique

45. Favoriser la montée en puissance des actions de Brest Terres Océanes, organisation collective de la promotion touristique du pays de Brest, comme territoire de destination, pour le tourisme d'agrément et le tourisme d'affaires
46. Assurer le maintien, ou le développement selon les cas, de la fréquentation à moyen et long terme des principaux équipements touristiques.
47. Développer les escales de paquebots et étudier l'amélioration des dispositifs d'accueil
48. Favoriser l'innovation touristique (cluster e-tourisme)
49. Intensifier l'exploitation du potentiel du tourisme urbain et viser la labélisation de ville d'art et d'histoire
50. Considérer le touriste comme un futur résident permanent potentiel pour le pays de Brest

Objectifs liés à la gouvernance

1. Elargir et amplifier les concertations entre acteurs publics dans le champ économique pour répondre de manière réactive, au plus près et au plus vite, aux besoins des entreprises et des autres acteurs
2. Travailler à la mise en commun d'actions de développement économique entre les EPCI du pays de Brest, à l'initiative du Pôle métropolitain du pays de Brest
3. Optimiser les services publics nécessaires à la vie quotidienne des entreprises, des autres acteurs économiques, et de leurs salariés (transports en commun, eau, effluents, assainissement, déchets, réseaux numériques...)
4. Travailler à la limitation des temps de procédures associées aux projets d'installation ou de développement d'entreprises
5. Utiliser la commande publique comme levier pour permettre l'émergence de produits et services innovants émanant de petites structures
6. Maintenir un dialogue régulier avec acteurs économiques en organisant des rencontres de l'économie, et en mettant en valeur les réussites et les projets des entreprises du territoire
7. Etudier l'éventualité d'une mutualisation fiscale dans le cadre de mobilités de grandes entreprises, au sein du pays de Brest
8. Intensifier les coopérations et développer des alliances avec les territoires de l'Ouest breton, à l'instar de l'exemple de French Tech Brest +, avec les territoires métropolitains et les territoires partenaires à différentes échelles (métropoles de l'ouest, agglomérations étrangères)

Précisions lexicales.

-Brest métropole : territoire légal de la métropole, sur 8 communes, 207 000 habitants

-Pays de Brest, territoire du Pôle métropolitain du pays de Brest: termes utilisés dans le présent document pour désigner le périmètre du Pays de Brest, associant Brest métropole et 6 communautés de communes (89 communes 410 000 habitants), base territoriale du projet métropolitain

-Zone d'emploi de Brest : 123 communes, 466 000 habitants